

PERIMETRE DU QUARTIER

Corse Du Sud (2A)
Commune : **Ajaccio.**
Z.U.S. : **Saint Jean.**
9401050

n° d'ordre : 97

PERIMETRE RUE PAR RUE* :

Nombre de pages : 1

Au nord :

- (Chemin de Biancarello)
- 1 à 2 - Limite des parcelles section BR n°283 - 344 (comprises) et section BR n°292 - 291 - 290 (non comprises)
- 2 à 3 - Chemin des Roseaux
- 3 à 4 - Rue Colonel et Capitaine Biancamaria (façade est)
- 4 à 5 - Rue du Premier Bataillon de Choc (façade nord)
- 5 à 6 - Limite des parcelles section BO n°286 - 298 - 311 - 310 (comprises) et section BO n°306 (non comprise)

A l'est :

- (Rue des Citronniers)
- 6 à 7 - Limite des parcelles section BO n°322 - 334 (comprises) et section BO n°416 - 325 - 327 - 333 - 335 (non comprises)
- 7 à 8 - Montée Saint Jean (façade nord)
- 8 à 9 - Limite des parcelles section BP n°133 - 134 - 116 (comprises) et section BP n°135 - 115 (non comprises)
- (Avenue du Président Kennedy)
- 9 à 10 - Limite des parcelles section BP n°113 (comprise) et section BP n°114 (non comprise)
- 10 à 11 - Rue Comte Marbeuf
- 11 à 12 - Limite des parcelles section BP n°101 - 330 (comprises) et section BP n°102 (non comprise)
- 12 à 13 - Boulevard Dominique Paoli (façade est)
- (Rue Docteur François Del Pellegrino)

Au sud :

- 13 à 14 - Rue Colonel Colonna d'Ornano (façade sud)
(du boulevard Dominique Paoli au canal de la Gravona)

A l'ouest :

- 14 à 15 - Limite des parcelles section BR n°231 (comprise), canal de la Gravona et section BR n°232 - 340 - 236 - 338 - 252 (non comprises)
- 15 à 16 - Chemin de Loreto (façade sud)
- 16 à 17 - Rue des Romarins (façade ouest)
- 1 - (Chemin de Biancarello : limite des parcelles section BR n°283 - 344 (comprises) et section BR n°292 - 291 - 290 (non comprises))